

ÉCOLE D'ÉTÉ 2024



Le CPA St-Jean offrira à ses patineurs privés une session d'été d'une durée de 6 semaines. Cette session se tiendra du 10 juin 2024 au 18 juillet 2024. *À noter que nous accordons la priorité aux membres du CPA Saint-Jean, mais acceptons les inscriptions de l'extérieur.*

Aréna Marcel-Larocque (18 juin au 18 juillet 2024 - 5 semaines)

Mardi – 17h30 à 18h50

Jeudi – 17h30 à 18h50

Colisée Isabelle-Brasseur (10 juin au 17 juillet 2024 – 6 semaines)

Lundi – 6h30 à 7h50

Mercredi - 6h30 à 7h50

Maximum 18 patineurs par parcelle

Étant donné les périodes de vacances et pour permettre une plus grande flexibilité dans le choix, les inscriptions pour l'été se feront uniquement à la parcelle. Vous aurez le choix de sélectionner plusieurs parcelles à l'avance ou réserver à la dernière minute au moins 24 heures à l'avance.

Coût : 28 \$ la parcelle

Les inscriptions et le paiement se feront par Splex à compter du jeudi 16 mai 19h00.

[Lien pour inscription parcelles STAR privées](#)

Une fois la parcelle réservée, si vous devez annuler, un frais administratif de 10% s'appliquera pour couvrir le frais de Splex. Un rappel que le patineur doit avoir son étape 5 réussie pour patiner sur les parcelles privées.